COMMUNE DE SOURSAC (Corrèze)

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 10
L'an deux mil quinze, le vingt-trois octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SOURSAC (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Serge GUILLAUME, Maire.
Date de la convocation : 16 octobre 2015

Présents : Serge GUILLAUME, Joëlle VERBIGUIE, André FREYSSAC, Mathieu CHAVEROUX, Jacqueline CAUX, David CHAULET, Yves FARNIERAS, Nathalie GOUT, Véronique LAPEYRE, Bernard SEINCE
Excusés / Absents : Pouvoir de Michel BARRASSIN à Serge GUILLAUME
Secrétaire de séance : Mathieu CHAVEROUX

N°2015-78 : Diagnostic du réseau assainissement

Un projet de réhabilitation de la station d'épuration du Bourg avait été envisagé. Après concertation avec le Conseil Départemental de la Corrèze, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Direction Départementale des Territoires «Loi sur l'eau », il s'avère qu'un diagnostic du réseau assainissement est nécessaire avant toute réhabilitation de la station.

Le diagnostic sera réalisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la Corrèze (CPIE) pour un montant de 4 540 € HT. Précision est faite que des financements sont possibles à hauteur de 80 % :

- 50 % par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne soit 2 270 €
- 30 % par le Conseil Départemental de la Corrèze soit 1 362 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :
- valide le lancement du diagnostic du réseau assainissement par le CPIE de la Corrèze dans les conditions ci avant présentées,
- valide le plan de financements présenté ci avant et charge Monsieur le Maire de déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Départemental de la Corrèze,
- autorise Monsieur le Maire à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

Le Maire, Serge GUILLAUME

MAIRIE de SOURSAC 19550 (Corrèze)

PRÉFECTURE DE LA CORREZE
REÇU LE

30 OCT. 2015

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ